

RUANDA-URUNDI
Service Pénitentiaire

Prison de

Ruhengeri

RE 6464
new
cat.

Nom

RUGOTE

Origine

Rukoro

Chefferie

Mukuna

Territoire

Ruhengeri

Profession

Contracté

N° du R.E.

6464

Formule dactyloscopique :

Arrêté le

5/6/54

Condamné le

5/6/54 à

{ de 4 ans S.P.
50 frs ann. ou 10 frs S.P.
21 frs F.F. ou 3 frs C.P.C.

1/4 de peine :

Sorti le

4/8/54 ou le 14/8/54 ou le 17/8/54

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN.

Ruhengeri



9676

REQUISITION

A FIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL DE POLICE DE RUHENGERI.

Reg. du M.P. No
Reg. du rôle. No 428 / Nev.

L'officier du Ministère Public près le Tribunal de Police de Ruhengeri

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 143 et 146 du décret du 11 juillet 1923 :

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à **Ruhengeri**

de recevoir et emprisonner le nommé **RUGOTÉ** fils de Nkundizanye(+) et de Nyiramuzim
(ev), originaire de la colline Ruko, chefferie Mulera, territoire de

Ruhengeri, résidant à la colline Mulinzi
condamné par jugement du Tribunal de Police de Ruhengeri

en date du **5** juin 1954 19 . devenu irrévocable le 19 .
à 2 mois de SPP, 50 fr Am. ou 10 jrs SPS, 21 fr FJ. ou 3 jrs CPC
du chef de désertion ;
art. 47, décret du 16/3/1922.

Ruhengeri le **5** juin 1954.-

19 .
L'Officier du Ministère Public.

Date d'arrestation : le **5/6/54**